Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 83 (1995)

Heft: 1

Rubrik: Dossier

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch





Elles aiment un peu, beaucoup, pas du tout

Les féministes sont partagées. Des eurosceptiques aux europhoriques, de Bruxelles à Zurich, une poignée de femmes s'engagent et s'interrogent. Face à elles, près des trois quarts des Européennes n'ont rien à dire. Chronique d'un bastringue ordinaire.

Bruxelles, 17 novembre 1994, 10 heures du matin. Dans l'immense hall du Parlement européen, les voix qui forment l'indistinct brouhaha sont nettement plus hautes que d'habitude. Et lorsque, avec trois quarts d'heure de retard, l'hémicycle enfin comble fait silence pour écouter le premier orateur, une observatrice habituée des lieux trouvera ce jour-là l'assemblée particulièrement bigarrée.

Mais qui s'en étonnerait encore? «Les femmes et la construction européenne», titre de la Conférence qui occupe pendant deux jours le nouveau Parlement de Bruxelles, n'intéresse à l'évidence que des femmes.

Les organisatrices - l'Université catholique de Louvain, avec le soutien de la Commission européenne - n'ont pourtant pas lésiné sur la qualité des invité-e-s, si on a l'innocence de croire le programme. Rien de moins que le président de la commission, Jacques Delors, pour le speech d'introduction, suivi des cinq nouvelles commissaires européennes, ainsi que toutes les ministres chargées de l'Egalité des chances dans les quinze pays membres de l'Union européenne, plus la déléguée norvégienne, et enfin quelques vedettes du monde féministe et politique, comme la théoricienne française Antoinette Fouque, aux côtés de ses concitoyennes Simone Veil et Edith Cresson.

Défections

Mais le thème des femmes se révèle décidément fort peu porteur par les temps qui courent. D'entrée de jeu, le ton est donné. A 11 heures, un collaborateur de Jacques Delors vient annoncer qu'il s'exprimera à sa place, le président ayant autre chose à faire ce matin-là. La défection de Jacques Delors se révélera bientôt la règle, avec

Un bastringue ordinaire.

l'absence de la quasi-totalité des vedettes annoncées. Sur les cinq commissaires, seule la Danoise (comme pas hasard) Ritt Bjerregaard était là. Et sur les 16 ministres de l'Egalité, toutes (sauf la Belge) s'étaient fait remplacer par des personnes de leur cabinet si pressées de repartir qu'en fait de débat, elles se sont succédé au podium pour un monologue stressé par l'imminence de leur avion. Pas plus présente que Simone Veil ou Edith Cresson, Antoinette Fouque, quant à elle, était retenue à Strasbourg pour une résolution «urgente» sur les femmes kurdes...!

Malgré le risible décalage entre les promesses du programme et sa réalité, les deux jours de conférence à Bruxelles auront néanmoins été instructifs à plusieurs égards. Négativement, cette conférence européenne ne laisse hélas plus beaucoup de doute sur le creux abyssal de la vague féministe en Europe. Mais plus positivement, la conférence a permis aussi de faire le point sur l'état de la question féminine européenne dans plusieurs de ces aspects. Et pour complexe, la question est complexe. De l'euroméfiance féminine à la sous-représentation des femmes dans les organes de décision, du «déficit démocratique» de l'Union européenne aux effets de la crise sur l'emploi des femmes – il n'y a guère de sujet «féminin» qui ne soit européen ni guère de sujet européen qui ne touche les

Bon an mal an, après deux journées d'exposés inégaux, et grâce à la clairvoyance des intervenantes chargées de la synthèse finale, on parvint tout de même à sérier les problèmes. Bien sûr, pour un public extérieur à l'Union, beaucoup de questions soulevées ici paraîtront relever de la cuisine euro-européenne, sans intérêt direct pour les femmes suisses. Mais au-delà de leur caractère institutionnel, il s'agit souvent des raisons mêmes pour lesquelles dans plusieurs pays nordiques, comme en Suisse, les femmes se révèlent particulièrement méfiantes à l'égard de l'Europe. De plus, l'ouverture des négociations bilatérales entre la Suisse et l'Union européenne,

¹ Cette débâcle parmi les participant-e-s s'est avérée, par la suite, due à une «tactique» des organisatrices. De leur propre aveu, elles ont choisi de mettre au programme les noms des personnes qu'elles invitaient, considérant apparemment leur refus ou leur remplacement comme de simples anicroches techniques.



qui s'annoncent difficiles, ne manquera pas de relancer le débat sur la nécessité d'adhérer à l'Union, ou aux vestiges de l'EEE. Aussi les questions que se posent aujourd'hui les femmes, un an après l'entrée en vigueur du Traité de Maastricht, valent la peine d'être analysées - à défaut d'être toujours partagées. Les quelques centaines de femmes présentes à Bruxelles les 17 et 18 novembre étaient toutes acquises au moins à une même cause, liées par une même aspiration: celle de construire une Europe plus égalitaire, plus juste et plus démocratique. Une aspiration assez haute et légitime pour être partagée par d'autres femmes hors du «club»...

L'euroféminisme

Tel qu'il se présente aujourd'hui, l'euroféminisme peut se décrire en termes de reproches et d'espoirs. D'une part, l'Europe est fortement critiquée; mais elle est critiquée à la mesure des attentes, toujours fortes, qui pèsent sur elle. Au fond, à chaque reproche que font les femmes à l'Europe correspond un espoir déçu. Mais cet espoir déçu ne renie pas l'Europe ellemême; il se transforme aussitôt en un nouvel espoir d'une autre Europe qui, elle, saura répondre et réaliser tous les vœux.

Si la liste est interminable des espoirs déçus et renouvelés, ainsi que des remèdes proposés, la liste des reproches en revanche peut se résumer à trois: institutionnellement et dans la réalité, l'Europe n'est pas assez féministe; pas assez démocratique; pas assez sociale.

Pour compliquer cette belle simplicité, les trois griefs se mélangent, se superposent, se télescopent et se soutiennent constamment les uns les autres. Le «déficit démocratique» (dernière formule à la mode de l'eurojargon) expliquerait en grande partie le manque d'engagement féministe; l'absence des femmes et des valeurs féministes expliquerait le déficit social de l'Europe, etc. Toutes les combinaisons sont permises, donnant lieu à partir des mêmes ingrédients à une variété de maux, et surtout de remèdes.

Le «déficit démocratique»

C'est le plus souvent en guise d'explication au «déficit féministe» qu'a été invoqué le «déficit démocratique» de l'Europe. Assez curieusement en effet, les expertes européennes sont unanimement convaincues que des institutions plus démocratiques rendraient automatiquement l'Europe plus féministe. A peine transposée, cette assurance rappelle celle, plus ancienne, des féministes marxistes pour qui la venue du «grand soir» et l'avènement d'une société égalitaire allaient naturellement résoudre les rapports de sexe. La conviction semble en tout cas tout aussi ancrée qu'avec des organes de décision plus représentatifs, désignés plus démocratiquement, l'Europe serait plus féministe.



Mme Miet Smet, ministre belge de l'Emploi; M. Padraig Flynn, commissaire de l'Emploi et des Affaires sociales.

Ainsi, véritable potion magique contre le machisme des rouages européens, l'accroissement des pouvoirs du Parlement est revenu toutes les deux heures dans les discours des participants, non contents des petits progrès accomplis par le Traité de Maastricht sur cette voie. De même, la revendication d'une Constitution européenne, réclamée depuis des années par une fraction du Parlement européen ainsi que le renforcement du concept ébauché par Maastricht de la «citoyenneté européenne» ont figuré au chapitre des réformes favorables aux intérêts des femmes.

Personne n'est parvenu, malheureusement, à expliquer clairement en quoi un Parlement plus fort, une Constitution, ou même une citoyenneté renforcée permettraient aux femmes une Europe meilleure. Car si toutes s'accordent à revendiquer plus de démocratie, la noblesse de cet objectif dispense de le motiver. Et c'est bien là le problème: le même reproche recouvre toutes sortes d'acceptations et, formulé au nom des femmes, se réfère à des valeurs féministes fort diverses.

Pour les anti-européennes déclarées (les Nordiques, par exemple, mais aussi les Suissesses qui ont milité contre l'UE ou l'EEE), le seul fait que l'Europe soit un pouvoir supranational le rend antidémocratique. Ce reproche est sans appel, puisqu'il conteste l'existence même d'une Union européenne.

En revanche, pour de nombreuses Européennes pas vraiment opposées, mais sceptiques ou réformistes, le «déficit démocratique» de l'Europe désigne, un peu mythiquement, le côté lointain de Bruxelles: trop loin des peuples, trop loin des citoyens, trop loin de la vie quotidienne, trop loin de la base... donc (!) trop loin des femmes. Ce qui s'oppose ici à la démocratie, c'est «l'eurocratie» – ses fonctionnaires, ses procédures de décision, son inaccessibilité.

Enfin, le reproche du «déficit démocratique» trouve une acceptation plus spéciali-

sée, franchement institutionnelle, dans les milieux politiques, ou familiers du système européen. Il s'agit de contester la légitimité démocratique des pouvoirs européens, à commencer par celui de la commission, voire du Conseil des ministres, au profit d'un plus grand pouvoir du Parlement européen. Parce qu'il est élu démocratiquement, «le renforcement du rôle du Parlement a déclaré à la suite de beaucoup d'autres la porte-parole du Ministère de l'égalité autrichien, signifierait le renforcement du rôle des femmes.»

Formulés lors de la Conférence sur les femmes et la construction européenne, ces reproches sur le déficit démocratique de l'Europe font preuve de beaucoup d'imagination. Car, s'il s'agit de contester au nom des femmes la légitimité démocratique de l'Union européenne, l'aspect le plus indiscutable reste la sous-représentation des femmes dans toutes les instances de décision. Mais contrairement aux autres reproches qui permettent aisément d'accuser Bruxelles (c'est-à-dire «les autres»), cette défaillance démocratique n'est imputable, elle, qu'aux gouvernements nationaux. Ce sont eux qui désignent les commissaires, membres de la Commision européenne (depuis janvier, 5 femmes sur 20). Et surtout, surtout!, ce sont les ministres des pays membres qui, tout au long de l'année, prennent l'ensemble des décisions communautaires, sauf celles qui sont prises directement par les chefs d'Etat et de gouvernement lors des conseils (ou «sommets») européens. Ainsi, lorsque 50% des ministres des pays membres seront des femmes, les conseils de ministres seront mixtes, et sans doute également la commission nommée par des gouvernements... mixtes. Selon le système de décision européen actuel, toute autre interprétation du «machisme» de l'Union européenne est de la fioriture.

Les participantes de la conférence de Bruxelles ont été nombreuses à reprocher à l'Union européenne son peu d'engagement



au chapitre social, comparativement aux chapitres économique, monétaire et politique.

Dans les textes mêmes qui fondent l'Union européenne, la dimension sociale initialement incluse dans le Traité de Maastricht a dû finalement se cantonner à un «protocole social» annexe au traité, et donc non contraignant pour l'ensemble des membres. (La Grande-Bretagne, on s'en souvient, refusait absolument d'y souscrire.)

Par ses préoccupations personnelles, l'ancien président Jacques Delors a certes influencé la commission vers des réflexions et des actions plus soucieuses des valeurs sociales. Il n'en reste pas moins que les femmes européennes reprochent à juste titre la maigre part accordée par l'Union européenne aux problèmes sociaux et, lorsque ceux-ci sont abordés, la maigre part accordée aux femmes et aux questions d'égalité, les schémas de réflexion dominants continuant de se baser sur une unité sociale masculine.

La bonne norme

C'est incontestablement sur ce chapitre que les réflexions de la conférence ont été les plus nourries et les plus audacieuses. Miet Smet, la très féministe ministre de l'Emploi en Belgique (également chargée de l'égalité) propose, dans le domaine du travail, une véritable révolution copernicienne: «Le modèle culturel féminin de l'emploi devra devenir le modèle normal, a-t-elle courageusement martelé dans son exposé, et non le modèle marginal du travail en Europe. Tout le monde crie sans cesse qu'il faut un équilibre entre le travail et les tâches privées; mais on sait que ce sont les femmes qui prennent du travail à temps partiel.» Réaliste, Miet Smet constate que l'extension du modèle féminin ne se fera pas «pour des femmes. Mais il devra se faire, ajoute-t-elle, pour résoudre la situation économique en Europe.» La même idée a été reprise par Marie-Claude Vayssade (ex-parlementaire européenne, France) qui donnait l'exemple de l'interdiction du travail de nuit pour soutenir que dans les dispositions sociales, «la femme est la bonne norme» qu'il faut étendre aux hommes - et non le contraire.

Egalement présent, le commissaire aux questions sociales, Padraig Flynn, a ouvertement avoué sa déception sur le peu de résultats obtenus en faveur des femmes. Il a cité deux exemples bien connus de la lenteur des conquêtes féministes en Europe. Le congé parental, proposé en 1983 (!) par la Commission européenne, n'a finalement pas emporté l'unanimité des ministres des pays membres (la Grande-Bretagne s'y oppose), alors qu'il avait été réduit à trois mois. L'autre cas d'école est le renversement de la «charge de la preuve» (transférée à l'employeur en cas d'inégalité de salaire). Présentée par la commission en 1988, cette proposition de directive n'a toujours pas eu l'aval des ministres, et contraindra les services de M. Flynn, comme pour le congé parental, à envisager une autre stratégie d'adoption... nullement garante de réussite.



De gauche à droite: Mme Marie-Claude Vayssade, ancienne parlementaire européenne; Mme Anne Taylor, présidente du lobby européen des femmes; M. John Palmer, journaliste du «Guardian».

Ces deux exemples montrent bien où se situe le pouvoir, et où se situent aussi les résistances à faire progresser la condition des femmes. En résumé: le Parlement européen lance souvent des idées féministes, la commission fait parfois des propositions de directives féministes, quelques ministres européens seraient prêts (en se faisant tirer l'oreille pendant des années) à voter des directives féministes, et enfin la Grande-Bretagne bloque toujours les directives féministes!

Le pays des hommes en gris

Malgré les heures passées à décortiquer ces deux critères, la Conférence n'aura pas suffi à me convaincre: plus démocratique, et plus sociale, l'Europe sera à peine plus féministe.

Mais le jour où les pays membres seront plus féministes, alors l'Europe suivra. Cela semble une lapalissade, mais c'est tout juste si une intervenante a osé le rappeler. Pourtant, durant les campagnes précédant les votes des pays nordiques sur leur adhésion à l'Union, toute la coterie politique européenne s'est bruyamment réjouie du vent frais que ces nouveaux membres souffleraient sur la vieille Europe. Et il est vrai qu'un front commun de la Suède, de la Norvège et du Danemark par exemple pourrait défendre une politique égalitaire autrement plus efficacement que n'importe quelle réforme savante des institutions.

Assez ironiquement, alors que la Norvège n'a pas cessé d'être citée en modèle lors de la Conférence sur les femmes et la construction européenne, on sait, depuis, qu'elle a refusé d'entrer dans ce qu'elle surnomme «le pays des hommes en gris.» Cette défection n'est pas seulement dommage, elle est dramatique pour la cause des

femmes dans l'Union européenne. Car si l'Europe a tant de peine à rendre plus féministes les pays qui la composent, son seul salut aurait été de compter plus de pays féministes. En voilà un, et non des moindres, qui a manifesté clairement qu'il ne faisait pas assez confiance à l'Europe pour évoluer, même avec de nouveaux membres plus dégourdis.

Quel avenir peut alors se profiler à l'horizon? La Suède et la Finlande suffirontelles à provoquer ce «choc culturel en matière d'égalité des sexes» que prédisait le journaliste européen John Palmer?

Pour les femmes politiques européennes, la prochaine échéance est claire: en 1996, une Conférence intergouvernementale devra réviser le traité de Maastricht, reconsidérer les institutions, bref, tout revoir et tout reprendre de fond en comble. Percevant l'importance sans égal de l'événement, les femmes européennes s'y préparent dès maintenant, tentant de mettre sur pied un groupe de pression susceptible d'être reconnu comme partenaire social. «Sans une action affirmative, a déclaré une politicienne irlandaise, les femmes ne participeront pas à la Conférence de 1996.» Ebauche de cette action, la résolution issue de la Conférence de Bruxelles demande la mise en œuvre de la démocratie paritaire «dans toutes les institutions de l'Union européenne», considérant celle-ci comme un préalable indispensable à la préparation des conférences de 1996.

Il reste donc un an aux femmes pour prouver qu'elles existent dans l'Union européenne. Un an pour prouver qu'elles peuvent rendre l'Europe féministe, au-delà de l'inertie de leurs gouvernements respectifs. Un an enfin pour se donner les moyens de colorier, s'il est possible, «le pays des hommes en gris».

Corinne Chaponnière



Dis, Europe, c'est quoi «les femmes»?

Souvent accusées d'être largement responsables des vicissitudes de la construction européenne, les femmes sont en effet moins positives que les hommes à l'égard de l'Europe. Mais «les femmes», c'est qui au juste?

force de se plaindre et de mettre en péril les plans européens de leurs élus, les femmes ont fini par être prises plus ou moins au sérieux par les partisans européens. D'où l'organisation de sondages à leur endroit pour savoir ce qui clochait exactement et pourquoi les femmes empêchaient ainsi la machine européenne de tourner rond.

L'eurobaromètre est l'un des instruments mis en place par la Commission européenne pour décrypter les élans de mauvaise humeur. Aussi savons-nous que les femmes en général se sentent moins bien informées sur l'Europe que les hommes, qu'elles affirment s'intéresser moins qu'eux aux affaires européennes et qu'elles ont des attitudes moins positives à l'égard de certains aspects de la construction européenne. Toute la question est: quelles femmes? Colette Flesch, «directeur général» (sic) de l'information à la Communauté, a tenté. lors de la Conférence sur les femmes et la construction européenne (voir article p. 8), de répondre à cette question en analysant l'eurobaromètre de l'automne 1993. La typologie qu'elle a élaborée fait apparaître cinq groupes de femmes, des Européennes convaincues aux irréductibles. «Les femmes», nous le verrons, ont des profils bien différents.

Enthousiasme, neutralité, passivité

Le groupe qui réunit le plus grand nombre de femmes, même s'il ne constitue pas, et de loin, la majorité absolue des Européennes, est celui que Colette Flesch appelle les «partisanes enthousiastes» (28,5% des femmes interviewées). Elles sont jeunes (moins de 40 ans), éduquées, plutôt célibataires et sans enfants, étudiantes ou cadres, plutôt à gauche, et se trouvent en majorité en Hollande, en Italie et en Belgique.

Le deuxième groupe (un cinquième des femmes) est celui des «relativement opposées», assez ambiguës, pas farouchement contre, mais pas franchement favorables non plus, ayant assez peur que l'Europe ne finisse par aliéner leur identité nationale. Elles sont surtout Anglaises, Danoises et Est-allemandes, avec des revenus plutôt bas.

Un autre cinquième des femmes est constitué par les «emphatiques passives»,



Les femmes sont les grandes absentes des discours sur l'Europe. Est-ce la faute à leur passivité ou à l'exclusion séculaire dont elles sont victimes?

qui ne s'intéressent qu'à ce qui leur est proche et n'ont guère de goût pour l'abstrait. L'Europe, oui, mais comment, ce n'est pas leur affaire. On les retrouve partout, et dans toutes les classes d'âges et de revenus.

Le quatrième groupe, par ordre de grandeur, est celui des «neutres bienveillantes» (18,6%), des femmes très jeunes, célibataires, sans revenus stables, pro-Europe sans en comprendre trop bien le fonctionnement. On les trouve d'abord en Irlande, mais aussi dans les pays latins.

Restent les «opposantes affirmées» (13,5%). La majorité des femmes de ce groupe sont assez âgées (55 ans et plus), avec des revenus et un niveau d'étude assez bas. Elles sont souvent veuves et ont eu plusieurs enfants. Elles vivent surtout en Grèce et au Danemark et ne veulent rien savoir de la Communauté.

Cette analyse montre que, comme pour les hommes, le sentiment européen des femmes ne se construit pas en fonction des pays ou d'une quelconque coupure Nord-Sud, mais bien de caractéristiques socio-culturelles comme l'état civil, la classe sociale, le revenu, l'éducation, a conclu

Colette Flesch. Mais si l'on examine bien ces données, on constate que si un peu plus du quart des femmes sont des Européennes convaincues, tout le reste, pour des raisons différentes, est soit passivement pour l'Europe, soit passivement contre, y compris les «opposantes affirmées» qui reconnaissent qu'elles sont très peu informées sur la Communauté.

Ce qui frappe, dans cette analyse de l'eurobaromètre, c'est finalement l'absence d'engagement de près des trois quarts des femmes. Mais à cette passivité correspond un immense engagement d'une poignée de femmes, numériquement trop faibles pour apparaître dans l'analyse de Colette Flesch, sans doute, et qui ont parlé haut et fort pour faire entendre leur voix: les féministes et, parfois avec elles, parfois sans elles, les écologistes.

Femmes engagées

Une autre étude, présentée à la Conférence de Bruxelles par Ada Garcia de l'Université catholique de Louvain, donne des



Who's who de l'euroféminisme

Qui fait quoi? Plusieurs organismes européens travaillent spécifiquement pour l'égalité entre femmes et hommes. En voici les principaux.

◆ La Commission des droits de la femme, du Parlement européen. Elle a été créée en 1984 et comprend trente membres et trente suppléant-e-s.

Ses fonctions principales sont d'élaborer des rapports sur les propositions de la Commission dans le domaine des droits de la femme, et de veiller à l'application des directives déjà en vigueur en matière d'égalité.

Elle se réunit tous les mois et organise également des auditions sur différents thèmes.

♦ L'Unité pour l'égalité des chances, de la Commission européenne. Créée en 1976, l'Unité faisait partie de la direction générale («Emploi, relations industrielles et affaires sociales»), dirigée par le commissaire Padraig Flynn. (Rappel: la Commission est organisée en 23 générales» «directions toutes attachées à un-e commissaire.) Mais dès cette année, le dossier de l'égalité des chances change de direction, pour être attribué à la nouvelle commissaire suédoise Anita Gradin. Ce déplacement résulte d'un geste bienvenu du nouveau président de la Commission, M. Jacques Santer, qui au moment de la distribution des porte-

feuilles, quelques semaines avant le vote suédois sur l'adhésion à l'Union européenne, a jugé opportun de confier ce dossier à la commissaire désignée par la Suède, dont on sait l'attachement aux valeurs d'égalité entre les sexes. Les fonctions de l'Unité pour l'égalité des chances sont de contrôler l'application de la législation européenne, de proposer et de soumettre de nouveaux textes législatifs aux ministres de la Communauté, afin qu'ils en débattent, les modifient et les adoptent.

L'Unité pour l'égalité des chances travaille en contact étroit avec la Commission des droits de la femme (voir plus haut), ainsi qu'avec les expert-e-s d'égalité des chances des Etats membres, (deux par Etat) par le biais d'un Comité consultatif pour l'égalité des chances entre hommes et femmes qui se réunit trois fois par an à Bruxelles. L'Unité est également en contact suivi avec le

◆ Comité directeur de l'égalité entre les femmes et les hommes du Conseil de l'Europe (composé d'experts désignés par les 31 Etats membres), et avec la Commission de la condition de la femme du Conseil économique et social des Nations Unies.

Enfin, c'est encore l'Unité de la Commission qui crée et anime des réseaux d'experts nationaux, dits

PACKETS AND THE PACKETS AND TH

Au centre Mme Colette Flesch, directrice générale DG X.

◆ Réseaux européens pour l'égalité des chances. Ces réseaux servent à étendre dans les pays membres les actions communautaires: récolter, rassembler et diffuser les données et informations; mener, puis évaluer des actions de promotion, de sensibilisation, de formation, de coopération, etc. dans les domaines qui leur sont propres. Il y a actuellement neuf réseaux, travaillant dans les domaines suivants:

- application des directives sur l'égalité,
- situation des femmes sur le marché de l'emploi,
- les femmes et la prise de décision,
- l'égalité des chances à la radio et à la
- garde des enfants et autres mesures visant à concilier les responsabilités professionnelles et familiales,
- l'égalité des chances à l'école,
- initiatives locales d'emploi,

- programme de formation professionnelle pour les femmes,
- actions positives en entreprises.

Certains de ces «réseaux» sont des groupes de travail constitués de responsables des gouvernements nationaux, ou des cadres des professions concernées. Par exemple, le réseau «égalité à l'école» est constitué des représentants des 12 ministères de l'éducation, plus ceux des ministères chargés de l'égalité des chances; le réseau «radio et télévision» est en fait un

«comité directeur» composé des cadres supérieurs des services du personnel des chaînes publiques de radio-TV des Etats membres.

♦ Le Service informations femmes relève également de la Commission européenne. Attaché à la direction générale de l'information (DG X), le service a pour fonction d'informer les groupements, associations et mouvements féminins sur la politique communautaire. Il publie un bulletin mensuel, la «Lettre des femmes d'Europe», ainsi que des cahiers thématiques.

Deux «cellules» rattachées à deux autres directions générales (DG I et DG VIII) s'occupent des femmes et du développement. Enfin, un budget a été ouvert en

1993 pour des actions en faveur des femmes des pays d'Europe centrale et orientale.

Il nous faut citer encore un organisme non gouvernemental actif au sein de l'Union européenne:

♦ Le Lobby européen des femmes. C'est le plus grand organe de coordination d'organisations nationales et européennes non gouvernementales de femmes de l'Union. Le Lobby opère comme courroie de transmission entre sa base (les membres de ses organisations) et les personnalités politiques aux niveaux nationaux et européen, afin que les intérêts des femmes «soient entendus», affirme le Lobby, par ceux qui prennent les décisions». Le Lobby est subventionné par l'Union européenne

Corinne Chaponnière



(Suite de la page 11)

résultats différents de ceux de l'eurobaromètre, puisqu'il s'agit d'une enquête (encore en cours) faite auprès de responsables d'associations membres du Lobby européen des femmes (voir le «Who's who»). A priori donc, des femmes intéressées à la cause des femmes et à l'Europe. S'il y a bien quelques commentaires favorables (près des trois quarts pensent que les politiques européennes ont lutté contre les discriminations à l'égard des femmes dans le monde du travail), les critiques sont aussi là. Un tiers seulement des responsables d'associations pense que l'Union européenne a contribué à améliorer le niveau de vie des femmes, et elles sont deux tiers à estimer que l'Union ne prend pas suffisamment de mesures pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui touchent les femmes. En outre, la moitié d'entre elles trouvent que les décisions prises par l'Union européenne à l'égard des femmes ne sont pas toujours dans l'intérêt des femmes de leur propre pays. Ces opinions peu favorables à l'image de l'Europe correspondent bien à certaines des réticences féministes à l'intégration européenne. Celles-ci concernent entre autres la crainte d'un «affaiblissement de l'Etat social par le biais d'une politique monétaire supranationale qui restreindrait considérablement la marge de manœuvre de l'Etat national en matière de politique fiscale. Les femmes rejettent les risques croissants qu'implique ce type de politique pour l'emploi en général et, en particulier, pour l'emploi des femmes travaillant dans le secteur

Cet argument vaut évidemment surtout pour les pays nordiques, pour lesquels les risques encourus par le démantèlement de l'Etat-providence sont autrement plus graves qu'en Suisse, où l'application de la législation égalitaire est nettement en retard. Chez nous, les opposantes féministes à l'entrée dans l'Espace économique européen, très actives lors du vote du 6 décembre 1992, ont plutôt insisté sur la construction d'une Europe patriarcale, à vocation purement économique et non sociale, et sur les risques d'un diktat de Bruxelles qui limiterait notre liberté démocratique. En fait, on assiste, à propos du non à l'Europe, à une étrange alliance de facto entre une partie des féministes, engagées et militantes, et les Mme Tout-lemonde, bien plus nombreuses, qui ne s'intéressent pas plus à la politique qu'aux femmes ou à l'Europe et qui, sans le savoir, font le jeu de ces féministes qu'elles détestent sans doute.

Martine Chaponnière

Suisse – Europe: seconde mi-temps

Cinq mouvements pro-européens lancent une initiative en faveur de l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne.

es partis politiques bourgeois avaient espéré ajourner le débat sur l'Europe à 1996. Il n'en sera rien, car les mouvements pro-européens ont fini par s'entendre pour lancer une initiative populaire fédérale qui demande à la Confédération d'entamer sans délai les négociations d'adhésion à l'Union européenne. Plus question de tolérer qu'un trou subsiste dans la carte de l'Europe des Quinze. A plus forte raison encore depuis que les pays d'Europe de l'Est peuvent assister en qualité d'observateurs aux sommets européens. Plus question non plus de se résigner à ce que la Suisse, frappée d'ostracisme depuis qu'une majorité de la population a refusé, le 6 décembre 1992, l'adhésion à l'Espace économique européen, doive emprunter la voie ardue des négociations bilatérales avec Bruxelles.

Le mouvement Né le 7 décembre 1992, le Mouvement européen Suisse-Union européenne, la Jeunesse fédéraliste européenne, Renaissance Suisse-Europe et le mouvement Aktion Europa Dialog ont déployé de louables efforts pour s'entendre sur un compromis en vue de lancer une seule initiative ayant pour but l'adhésion de la Suisse à l'UE. Ils ont l'intention de se lancer dans la récolte des signatures d'ici le mois de février.

Les sceptiques

Sceptiques quant à l'efficacité de cette initiative, l'Association pour une Suisse ouverte (APSO) et le mouvement Eurotopia ne s'associeront pas à la récolte des signatures. Sceptique lui aussi, le politologue René Schwok admet néanmoins que le débat auquel donnera lieu l'initiative constitue un moyen de pression sur le Conseil fédéral.

Car les sept sages doivent déjà prendre position sur deux autres initiatives déjà déposées. Celle du mouvement Né le 7 décembre 1992, lancée sous le coup de l'émotion par un groupe de jeunes très motivés, dont l'engagement personnel dans tous les cantons a suppléé à un manque évident de ressources financières.

Cette initiative en faveur de l'adhésion de la Suisse à l'EEE a été déposée en septembre dernier. De son côté, la Lega (Ligue des Tessinois), qui mise à fond sur le populisme, a néanmoins fini par faire aboutir son initiative qui doit obliger le Conseil fédéral à consulter le peuple avant de déposer sa demande d'adhésion à l'UE.

Le dossier européen embarrasse le Conseil fédéral qui n'arrive pas à s'entendre sur une ligne de conduite commune. Il est vrai que d'être obligé de négocier bilatéralement sur les domaines indiqués par l'Union européenne le place dans une situation inconfortable. D'autant plus que les populistes ne cessent de brandir l'arme du référendum. Divisée, l'opinion publique le demeure également. Issue des jeunes radicaux et démocrates du centre, une Association des jeunes pour l'avenir suisse s'est constituée en décembre pour résister à l'UE. Les eurosceptiques restent pour l'instant silencieux.

Dans ce contexte morose, il faut avoir une foi qui déplace les montagnes pour récolter les 100 000 signatures nécessaires à l'aboutissement de l'initiative dont le lancement a été décidé à mi-décembre. Les jeunes du mouvement Né le 7 décembre 1992 apportent une fois de plus la preuve qu'ils ne manquent pas d'imagination. Ils disposent au moins d'un fichier comptant plus d'un millier de sympathisants. Ils mettent au point une action de parrainage, en proposant aux Suissesses et Suisses qui conservent leur foi dans la construction européenne de souscrire des parts de 500, 1000 francs ou davantage. Des artistes suisses de renom s'associent à cette action en produisant une sérigraphie signée de leur nom qui sera envoyée à chaque par-

C'est vrai que l'intégration européenne progresse par à coups, qu'une nouvelle équipe se met en place à Bruxelles, qu'il est normal de s'insurger contre l'indécision dont font preuve les chefs d'Etat de l'UE face à la guerre qui ravage l'ex-Yougoslavie. Il n'en demeure pas moins que seuls le dialogue et la négociation à tous les niveaux peuvent empêcher la renaissance des vieux démons. Que ce soit à Bruxelles, Strasbourg ou dans les régions, une multitude de projets se mettent discrètement en place. Les petits ruisseaux font les grandes rivières!

Susanne Schunter-Kleemann, «Pour ou contre l'Union européenne? Différences d'opinions selon les sexes», Les cahiers du Grif, Bruxelles, numéro sur «Les femmes et la construction européenne», 1994.



Plutôt l'Europe que Blocher!

Histoire de ne pas laisser grandir le populisme, les Suissesses diront peut-être oui à l'Union européenne.

Stella Jegher est membre du groupe Frauenrat für Aussenpolitik. Le 6 décembre 1992, elle a résolument dit non à l'EEE. Comme beaucoup de féministes outre Sarine. Parce que cette Europelà, essentiellement économique, exclut une multiplicité de peuples et de cultures. Un «cartel des puissants» qui laisse aussi pour compte les exclus et les plus démunis de notre société. Comme bien des femmes, Stella Jegher refusait une société dictée par les seuls impératifs économiques et matériels.

Aujourd'hui, elle pose un regard différent sur l'Union européenne. «A quoi sert de faire campagne contre de grandes or-

ganisations que l'on trouve mauvaises, comme le GATT ou la Communauté européenne, mais contre lesquelles on ne pourra pas lutter de l'extérieur?», se demande-t-elle, tout en confiant que le non à l'EEE, comme celui au FMI à l'époque, se situait à un niveau symbolique. Une certaine mélancolie dans la voix reflète bien l'aspect idéaliste qui domine dans sa prise de position. Fondamentalement, ses convictions n'ont d'ailleurs guère changé. Elle relève la faiblesse du pilier social, l'incapacité européenne à régler le problème serbe et le déséquilibre toujours aussi prononcé entre le Nord et le Sud: «La construction européenne sert surtout à

bâtir un troisième bloc économique qui renforce les pays nantis du Nord, contre ceux du Sud. Mais ceci s'inscrit dans un contexte économique mondial difficile à influencer.»



Au prochain voyage, les femmes monteront-elles dans le train de l'Europe?

Agir de l'intérieur

Stella Jegher espère que les femmes, avec l'Europe, trouveront les moyens de mieux s'organiser. Elle croit en un lobby féminin européen et appelle à la solidarité avec les plus vulnérables: «L'adhésion la Communauté pourrait renforcer la lutte des Suissesses pour leurs droits. Mais attention, il ne s'agit pas de développer seulement une solidarité entre femmes les plus favorisées, celles qui ont déjà accès à l'économie ou à la vie politique par exemple, mais de soutenir au-delà des

frontières toutes les personnes exclues de notre société.»

Agir de l'intérieur des institutions en place, telle pourrait être la motivation des femmes suisses en faveur de l'Union européenne.

En Suisse, le débat féminin sur l'Europe stagne depuis 1992. D'autres sujets brûlants ont pris le relais. «La roue tourne, et l'action immédiate l'emporte sur les réflexions et les regrets», constate la présidente de l'Association suisse pour les droits de la femme, Simone Chapuis. Même constat pour Véronique Pürro, collaboratrice personnelle de Christiane Brunner, dans Horizon femmes suisse europe de mars 1994: «Le soufflé est retombé», ditelle en se souvenant de l'enthousiasme de certaines femmes lors de la campagne. Déçue par le refus de ses compatriotes, elle s'est lancée activement dans l'initiative du Comité Né le 7 décembre 1992. Elle reconnaît que le débat européen a eu des effets positifs: «Il a permis à des femmes de bords politiques différents de se regrouper et d'échanger des points de vue enrichissants.» Le groupe Femmes suisses pour l'EEE est devenu Groupe femmes et économie. Après le 6 décembre, les débats se sont poursuivis sur d'autres thèmes: le GATT, la loi sur l'égalité, la TVA, etc.

Fort du refus des Suisses et des Suissesses, le Conseil national avec Swisslex n'a repris aucune des directives en faveur des femmes. «Mais le véritable échec, souligne encore Véronique Pürro, c'est la victoire du nationalisme et de l'intolérance, dont on sait qu'ils ont toujours abouti à des résultats dramatiques pour les femmes. On a laissé le populisme s'exprimer ouvertement et on lui a donné une crédibilité!» C'est peut-être ce qui amène aujourd'hui certaines féministes suisses alémaniques à être plus favorables à une intégration de la Suisse à l'Europe qu'elles ne l'étaient face à l'EEE. Sans le vouloir, en 1992 elles ont renforcé le pouvoir d'une droite populiste, leurs voix s'accumulant. Et c'est l'argumentation blochérienne que l'on a mise en exergue. Des idéaux féministes, nul n'a fait écho. Aujourd'hui, il s'agit pour les féministes de lutter contre ce populisme rampant.

L'un des principaux thèmes du cinquième Congrès des femmes qui se déroulera en janvier 1996 sera consacré à l'Europe. Ce projet et les initiatives en cours pour et contre l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne permettront de relancer le débat. Il en est temps!